



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Cécile Achten  
T. 30 91 91-504  
F. 30 91 91-500  
[cecile.achten@kehlen.lu](mailto:cecile.achten@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC

### EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection et à la gestion de l'eau, il est porté à la connaissance du public que le Syndicat intercommunal pour l'hygiène publique du Canton de Capellen (SICA) a introduit une demande de la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'un nouveau centre de recyclage à Kehlen.

La demande concernant le dossier n° EAU/AUT/23/0008 du 19 janvier 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 27 janvier 2023 au 11 février 2023 inclus.

Kehlen, le 27 janvier 2023

Le Bourgmestre,  
Félix Eischen

Le Secrétaire,  
Marco Haas



13/02/2023